



## **LES COMMUNES DE CORCELLES-CORMONDRECHE, NEUCHÂTEL, PESEUX ET VALANGIN COMMUNIQUENT**

### Aux représentants des médias

#### **Vote positif des quatre Conseils généraux en faveur d'un vote populaire sur la fusion**

**Les quatre Conseils généraux des communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin ont accepté lundi soir les conventions de fusion qui doivent permettre la création de la nouvelle commune fusionnée de Neuchâtel. Ce vote ouvre la voie à la votation populaire du 5 juin prochain.**

Lundi soir, les quatre Conseils généraux se réunissaient tous à 19h pour statuer sur le même objet : les conventions et le rapport de fusion qui doivent permettre la création d'une nouvelle commune au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Ils ont tous accepté la convention principale à quatre communes ainsi que celle à trois, sans la commune de Valangin, qui revêt un caractère subsidiaire.

Le législatif de Valangin a été le premier à se prononcer en acceptant la convention de fusion à l'unanimité par 11 voix. A Peseux, le Conseil général a accepté la convention à quatre par 26 voix pour, 13 contre et la convention à trois par 24 voix pour, 15 contre. A Corcelles-Cormondrèche, le législatif a accepté les deux conventions par 31 votes positifs, 3 votes négatifs. Enfin à Neuchâtel, le Conseil général s'est prononcé sur les deux conventions par 38 voix pour, 2 abstentions.

Suite à ce vote, plus d'une centaine de conseillers généraux des quatre communes se sont réunis au Café du Vignoble à Peseux pour fêter ce vote historique.

La campagne peut maintenant véritablement démarrer. Le comité de pilotage, qui réunit des conseillers communaux de chaque commune, souhaite un débat serein et de qualité. Des rencontres publiques seront organisées régulièrement. Prochain rendez-vous, une rencontre avec les aînés des quatre communes aura lieu le 15 mars à l'Espace Facchinetti à Neuchâtel sur le thème : « La place des aînés dans une commune fusionnée » avec notamment une intervention de Maria-Luisa Delco du Conseil cantonal des aînés du Tessin.

Toutes les informations sur le projet de fusion : [www.fusion-neuchâtel-ouest.ch](http://www.fusion-neuchâtel-ouest.ch)

Neuchâtel, le 8 février 2016

**Renseignements complémentaires :**

Pascal Sandoz, conseiller communal, président du comité de pilotage, tél. 032 717 72 00

Nancy Kaenel Rossel, chargée de projet, tél. 032 722 26 60  
courriel : nancy.kaenel-rossel@ne.ch